



DÉCLARATION AU NOM DU CANADA, DE L'AUSTRALIE ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (GROUPE CANZ) LORS DE LA CENT ONZIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF

POINT 6(f) DE L'ORDRE DU JOUR : Répondre à la menace des armes chimiques – autre

Merci, Monsieur le Président. J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Monsieur le Président, le mois dernier marquait le quatrième anniversaire de l'invasion illégale et à grande échelle de la Russie en Ukraine. Au cours de cette période, l'Ukraine a signalé plus de 12 583 incidents présumés de recours à des armes chimiques. Des témoignages ont fait état de cas où des agents antiémeutes et d'autres produits chimiques toxiques auraient été déployés. Ces signalements proviennent de sources médiatiques, de services de sécurité et d'États parties. Il est important de noter que le Secrétariat technique, l'organe expert indépendant et impartial qui est chargé de déterminer les cas de recours à des armes chimiques, a également confirmé la présence d'armes chimiques sur les lignes de front en Ukraine.

Monsieur le Président, il est essentiel de ne pas voir là des cas isolés. Les signalements ne se limitent pas non plus aux lignes de front de l'Ukraine. Au contraire, ils s'inscrivent dans une tendance plus large et profondément troublante, où l'on voit la Russie utiliser des armes chimiques contre des personnes et des États qu'elle considère comme des adversaires.

En 2018, dans cette salle même, des délégués russes disaient défendre la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. Pendant ce temps, un agent de la famille Novitchok était utilisé contre Sergueï Skripal au Royaume-Uni. Comme l'enquête indépendante sur la mort de Dawn Sturgess le concluait en décembre, le déploiement par la Russie d'un « agent neurotoxique hautement toxique dans une ville animée constituait un acte incroyablement imprudent ». Il est étonnant que d'autres vies n'aient pas été perdues.

Nous avons assisté à une tendance similaire en 2020 lorsque la Russie rejetait les préoccupations internationales au sujet d'Alexeï Navalny, dont l'empoisonnement à un agent neurotoxique l'avait laissé inconscient et avait nécessité des soins intensifs. Le mois dernier, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni ont présenté leurs conclusions selon lesquelles la mort de M. Navalny il y a deux ans, alors qu'il était maintenu en détention par l'État russe, résultait d'un empoisonnement à l'épibatidine, une toxine mortelle. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande prennent note de la demande présentée par ces pays au titre de l'article IX, visant à clarifier les circonstances de l'empoisonnement d'Alexeï Navalny à l'épibatidine. Nous appelons la Russie à répondre en toute transparence à ces questions, ainsi qu'aux questions en suspens conformément à l'article IX.

Pris ensemble, ces incidents constituent un cas convaincant et troublant qui devrait préoccuper tous les États parties. Ils démontrent clairement le comportement irresponsable de la Russie et son mépris flagrant de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Monsieur le Président, il ne doit y avoir aucune impunité pour l'utilisation d'armes chimiques, que ce soit sur le front, à l'étranger ou chez nous. Il en va de la crédibilité et de l'intégrité de la Convention, ainsi que la sécurité d'un avenir exempt d'armes chimiques. C'est pourquoi nous appuyons fermement la poursuite des travaux du Secrétariat technique pour établir les faits, attribuer les responsabilités conformément à son mandat et veiller à ce que les violations de la Convention ne restent pas sans réponse.

Monsieur le Président, le groupe CANZ salue l'approche constructive et pragmatique que le Conseil exécutif a démontrée au cours des dernières années. Alors que la Nouvelle-Zélande termine son mandat et que l'Australie prend le relais, nous remercions nos collègues pour leur collaboration au cours des deux dernières années. Aux États qui entament maintenant leur mandat, nous vous souhaitons la bienvenue et espérons que vous poursuivrez le travail dans le même esprit de collaboration alors que nous protégeons collectivement la Convention et les normes qu'elle représente.

Merci, Monsieur le Président.